

Fiche descriptive d'une Action Grain de Sable

Titre : Utiliser les espaces d'affichage libre

Destinataires : Les passants

Acteurs : Tous (dotés de moyens bureautiques).

Risques : Réactions négatives de passants.

Coût financier, moyens techniques nécessaires : Papier, ordinateur et imprimante, ou accès à une photocopieuse. Colle à papier peint, un petit rouleau à peindre (15 cm).

Temps consacré : Il dépend du nombre de panneaux couverts et périodiquement surveillés

Motivation : Afficher aux yeux de tous ses idées personnelles et celles des associations auxquelles on participe activement.

Déroulement : Utiliser les affichages libres réservés aux citoyens et aux associations sans but lucratif que les communes doivent installer. Voir ci-dessous. Ces panneaux sont souvent monopolisés par des annonces de spectacles et de cours de gym. Il faut donc repasser tous les deux jours au moins pour entretenir l'affichage.

Les affiches sont faites par chacun ou récupérée sur Telegram ou UMDR

(<https://umdr31.wordpress.com/>) ou La Rose Blanche (t.me/laroseblanche).

Action complémentaire : Expliquer la chose aux passants intéressés. Pour éviter les réactions agressives éventuelles, faire attention au texte affiché.

Exemples d'affichette A4 : En fin de texte.

Autres associations proposant ce type d'action : *Un Mur Dans le Réel*,

<https://umdr31.wordpress.com/>

Argumentaire : Tracter dans les boîtes à lettre est fastidieux. Tracter sur les marchés est mieux (contacts) mais prend du temps. Et il faut imprimer beaucoup plus que pour des affiches.

Retour d'expérience ; Il faut repasser tous les deux jours à cause des affichages publicitaires illégaux. Pas eu de réactions négatives des passants. J'affiche en A4. Peu pertinent d'investir dans du grand format.

Remarques et réglementation : Ne pas afficher sur les boîtes d'électricité, les arrêts de bus etc. même si d'autres le font, notamment en période électorale.

L'affichage en noir sur fond blanc est réservé aux administrations. Donc imprimer sur papier coloré clair. <https://www.associationmodeemploi.fr/article/affichage-associatif-quelles-sont-les-obligations-des-communes.67894>

Les mairies et les préfectures doivent fournir les listes de panneaux.

Obligations des municipalités : Voir <https://umdr31.wordpress.com/>

Rédacteur de cette fiche : Bruno Courcelle, brunocourk@protonmail.com

CET EMPLACEMENT
EST DESTINÉ À
L'AFFICHAGE
LIBRE ET NON COMMERCIAL
D'OPINIONS
INDIVIDUELLES
COLLECTIVES
ASSOCIATIVES

Droit d'expression libre citoyen :
art.L581-1
Surface légale par commune :
art.R581-2
Liberté d'expression associative :
art. L581-13

UMDR.fr

UN MUR
DANS
LE RÉEL

QUELQUES JEUNES...

Quentin (Narbonne) 18 ANS:
→ MYOCARDITE!

MAXIME 22 ANS: (Sète) *Décédé!*
H+9 : CHOC ALLERGIQUE *Décédé!*

MÉLANIE, 16 ANS (Béziers): *Décédée!*
J+5 : CRISE CARDIAQUE

YANIS, 12 ANS (MANOSQUE): CÉCITÉ

SOFIA, 17 ANS, (GARDANNE, 13) 21 sept.
Décédée!
2 CRISES CARDIAQUES!
+ EMBOLIE PULMONAIRE! J+7 *Décédée!*

ANTHONY, 24 ANS: J+8 (NANTES): *Décédé!*
THROMBOSE + HÉMORRAGIE INTERNE.

JOYCE, 17 ANS: CRISE CARDIAQUE + RÉA
J+1! 29 Sept.

**ATTENDEZ-VOUS QUE CE SOIT
LE VÔTRE POUR DIRE STOP!?**



ZFE : Zone de Favoritisme et d'Exclusion

La ville réservée
aux Riches !

Amende entre 68 € et 135 €

Originaux sur demande en format image ou PDF.